

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3MN CONCEPT

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 10 000 euros
Impasse du Chenois
02600 VILLERS-COTTERETS
RCS Soissons 892.618.372

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 22 septembre à 9 heures,

Monsieur Manuel WALKER, associé unique de la société à responsabilité limitée "**3MN CONCEPT**" au capital de 10 000 €, dont le siège social est à VILLERS-COTTERETS (02600) – Impasse du Chenois, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Soissons sous le numéro 892.618.372 et gérant de ladite société,

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Transfert du siège social de la société.
- Modification corrélative des statuts.
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société de VILLERS COTTERETS (02600) – Impasse du Chenois à VILLERS-COTTERETS (02600) – 67 Rue du Général Leclerc, et ce à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

En conséquence de la résolution précédente, l'associé unique décide de mettre à jour l'article 4 des statuts comme suit :

Article 4 – SIEGE SOCIAL

*Le siège est fixé à **VILLERS-COTTERETS (02600) – 67 Rue du Général Leclerc.***

Le reste de l'article demeure inchangé.



TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait, ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôts et autres qu'il appartiendra.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé, après lecture par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

M. Manuel WALKER
Gérant et associé unique

